



## **Les autorités fédérales de la Confédération suisse**

---

### **Le stress, le surmenage et les troubles de l'appareil locomoteur sont les risques pour la santé au travail les plus fréquents**

Berne, 05.08.2009 - La grande majorité des personnes actives de Suisse (93%) font état d'une bonne santé. Malgré ce bon état de santé général, il existe des contraintes et des risques liés au travail qui peuvent apparaître de manière accrue en cette période de récession. Ils conduisent à long terme à une augmentation des atteintes à la santé et à des absences. Le Secrétariat d'Etat à l'économie rassemble dans son rapport « Travail et santé » les principaux résultats de la dernière Enquête suisse sur la santé (celle de 2007) en ce qui concerne les conditions de travail.

De bonnes conditions de travail sont la condition d'un travail productif et innovant ainsi que de la santé des travailleurs. Elles sont en même temps un facteur important dans la concurrence internationale pour l'obtention de la meilleure main d'œuvre. 93% pour cent des personnes actives en Suisse considèrent leur état de santé comme bon ou très bon.

Dans le monde du travail actuel, où le secteur des services a une place très importante, les contraintes psychiques et nerveuses sont plus répandues que les contraintes physiques. Au niveau national, le pourcentage de personnes actives occupées faisant état d'une tension psychique et nerveuse forte ou assez forte au travail (41%) est environ deux fois plus important que celui de personnes actives faisant état d'une charge physique lourde ou assez lourde au travail (23%).

77% des personnes actives sont satisfaites de leurs conditions de travail mais chez les personnes peu qualifiées, la part d'insatisfaits est d'environ un tiers. De grandes différences existent entre les branches. On trouve les taux de satisfaction les plus élevés dans l'agriculture (86%), dans l'éducation et l'enseignement (également 86%) ainsi que dans l'administration publique (82%) et le secteur de la santé (80%). Le taux de satisfaction le plus bas est dans l'hôtellerie-restauration (70%).

S'agissant des risques psychosociaux, deux tiers des personnes actives parlent de stress ou de surmenage. Les tensions au travail (36%) et la nervosité (33%) sont fréquentes. Environ 10% des personnes actives ressentent de la peur au travail. Les branches transports et communications, banques et assurances, ainsi que le secteur de la santé et le secteur social sont les branches qui se caractérisent par le plus de risques psychosociaux.

7,7% des personnes actives occupées déclarent avoir été confrontées à une situation de mobbing au travail au cours des douze derniers mois. Dans l'étude du SECO sur le mobbing au travail réalisée en 2002, le taux était de 4,4%. Une autre étude sur les contraintes de travail en Suisse, fondée sur la Quatrième enquête européenne sur les conditions de travail en 2005 évalue cette part à 7,1%.

Les contraintes physiques les plus fréquentes sont les mouvements répétitifs de la main ou du bras (49%), les positions douloureuses ou fatigantes (34%), l'élévation ou le déplacement de lourdes charges (26%), les températures élevées (21%) et le bruit fort (18%). Ce sont les mêmes contraintes qui ont été les plus citées dans la Quatrième enquête européenne sur les conditions de travail en 2005. Si l'on regarde les branches, l'agriculture et la sylviculture, l'industrie et la construction se caractérisent par les contraintes physiques les plus fréquentes. Il est à noter que les personnes travaillant dans l'hôtellerie-restauration subissent à la fois des contraintes psychiques et nerveuses comparativement élevées et des contraintes physiques élevées.

Le rapport du SECO « Travail et santé » offre une vue d'ensemble de la perception des conditions de travail en 2007, répertoriée en fonction du sexe, de la tranche d'âge, du taux d'occupation (temps partiel et temps plein), de la nationalité, de la branche et de la profession. Ces données aident à identifier des groupes à risque et servent à la Direction du travail du SECO à piloter la haute surveillance de l'inspection du travail.

L'Enquête suisse sur la santé (ESS) est réalisée tous les cinq ans depuis 1992 par l'Office fédéral de la statistique sur mandat du Conseil fédéral. Elle est représentative de l'ensemble de la population suisse et des personnes actives vivant dans un ménage privé. Le questionnaire a été complété en 2007 par de nouvelles questions concernant la thématique travail et santé.

---

#### **Renseignements:**

Pascal Richoz, Chef du centre de prestations Conditions de travail, SECO,  
tél. +41 (31) 322 29 60, [pascal.richoz@seco.admin.ch](mailto:pascal.richoz@seco.admin.ch)  
Ralph Krieger, secteur travail et santé, SECO, tél. +41 (43) 322 21 16,  
[ralph.krieger@seco.admin.ch](mailto:ralph.krieger@seco.admin.ch)

---

#### **Editeur:**

Secrétariat d'Etat à l'économie  
Internet: <http://www.seco.admin.ch>

---

Les autorités fédérales de la Confédération suisse  
[Contact](#) | [Bases légales](#)

---

<http://www.news.admin.ch/message/index.html?lang=fr>